

ARTS DE LA PAROLE ET THÉÂTRE

Cours de BASE

INITIATION et APPRENTISSAGE du THÉÂTRE

FORMATION PLURIDISCIPLINAIRE (Mmes DANTINNE et VANDAMME)

ENFANTS

Filière Préparatoire	P2 (6 ans)	Cl. A	Mercredi de 16h35 à 17h25
	P3 (7 ans)	Cl. B	Samedi de 9h40 à 10h30

Filière de Formation : 6 années d'études à raison de 2 périodes/semaine

de 8 à 10 ans

Lundi à 16h20 à 18h00 (cl. C)	
Mercredi de 13h00 à 14h40 (cl. D)	2 périodes/semaine
Jeudi de 16h20 à 18h00 (cl. E)	

de 11 à 13 ans

Mardi à 16h20 à 18h00 (cl. F)	
Mercredi de 14h40 à 16h20 (cl. G)	2 périodes/semaine
Vendredi de 16h20 à 18h00 (cl. H)	

Filière de Formation adultes : 2 années d'études à partir de 14 ans

Mardi de 19h40 à 21h20 (cl. I)	
Mercredi de 19h05 à 20h45 (cl. J)	2 périodes/semaine

DÉCLAMATION – INTERPRÉTATION (Mmes DANTINNE et VANDAMME)

Filière de Qualification : 5 années d'études
après réussite du cours Formation pluridisciplinaire

*(Mardi, Mercredi, Vendredi ou Samedi :
Horaire selon groupes, consulter le Professeur la première semaine de septembre)*

Les élèves doivent fréquenter simultanément un autre cours de base ou complémentaire du domaine

Pour accéder en Qualification 4 de Déclamation ou d'Art dramatique, ils devront avoir satisfait au cours d'Orthophonie (voir page suivante)

Cours complémentaire

Atelier d'Applications créatives

Mme DANTINNE : Vendredi de 19h40 à 21h20
(Priorité aux élèves inscrits ou ayant terminé le cycle d'interprétation : **prendre contact avec le professeur**)

DICTION - ORTHOPHONIE (Mme VANDAMME)

A partir de 13 ans

Mercredi de 18h15 à 19h05

Ce cours «théorique» de 1 période/semaine (1 année) explicite les règles de la prononciation française.

Il est recommandé aux élèves qui abordent la Déclamation ou l'Art dramatique en Qualification, chacun devra y avoir satisfait pour accéder en 4e année de Qualification dans l'une ou l'autre de ces branches.

Cours de BASE

ART DRAMATIQUE

(Mme DANTINNE)

Filière de Formation adultes

1 période/semaine

à partir de 14 ans

Filière de Qualification

5 années d'études à partir de 16 ans

de 1 périodes/semaine

(Lundi, vendredi ou Samedi, horaire selon groupes)

*Les élèves doivent fréquenter le **domaine des Arts de la Parole** à raison de **2 périodes/semaine minimum**.
Pour accéder en Qualification 4, ils devront avoir satisfait au cours d'Orthophonie.*

Cours complémentaire

ATELIER THÉÂTRE (Mme DANTINNE)

(Priorité aux élèves inscrits ou ayant terminé le cycle d'Art dramatique : **prendre contact avec le professeur**)

Mise à jour le 28 août 2018

!!! Classes complètes-!!!